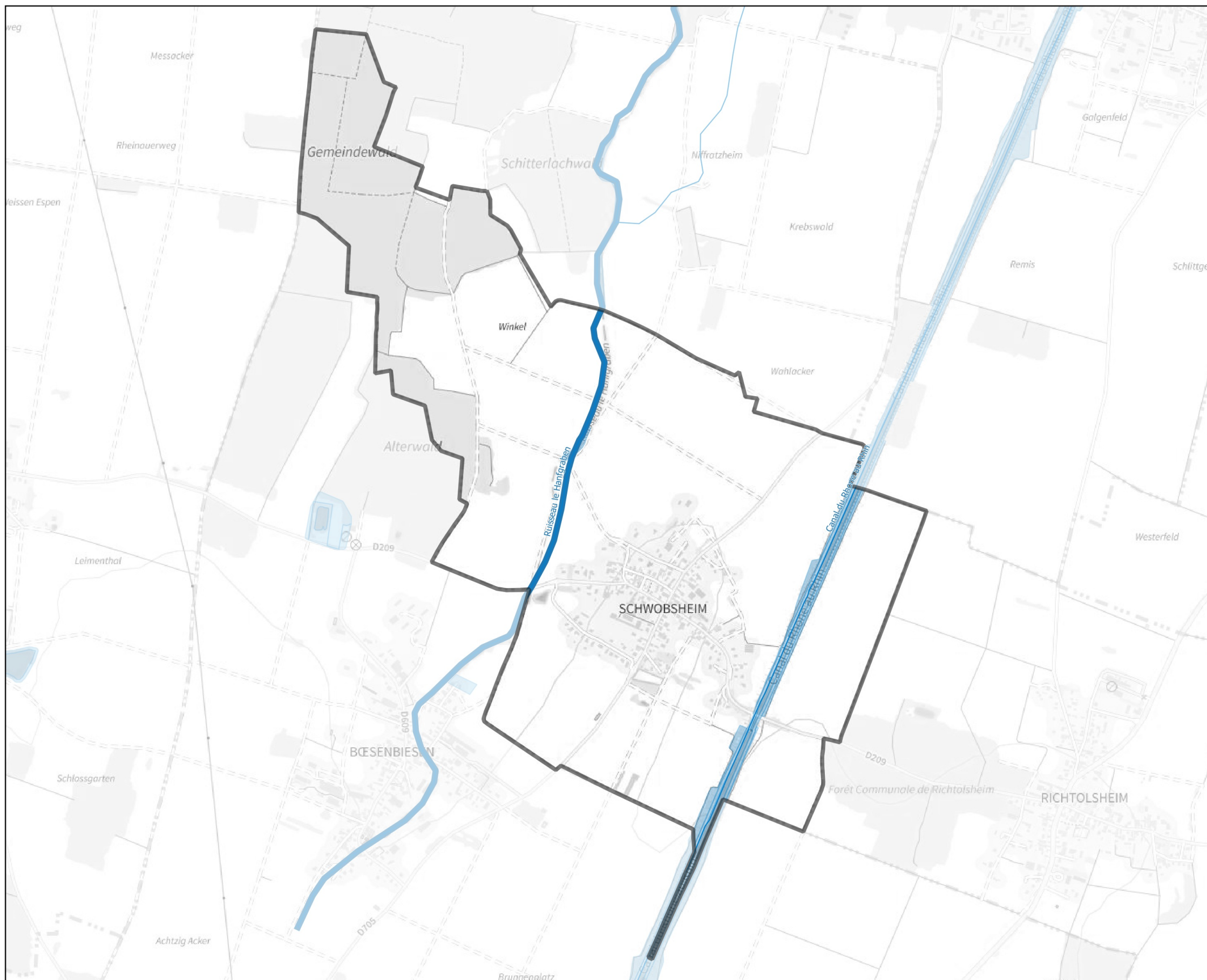





Commune de Schwobsheim



Zones ne pouvant figurer dans les zonages d'accélération de la production d'énergie :

 Cours d'eau classés en bon état écologique excluant la construction d'ouvrage hydroélectrique (liste 1 pour la continuité écologique)

Zones devant faire l'objet d'une vigilance particulière lors de l'élaboration des zonages d'accélération (pouvant générer des contraintes supplémentaires) :

 Zones à dominante humide